

OFFRE DE SERVICES L'aide à domicile sur-mesure

L'AIDE À DOMICILE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Petits-fils est un réseau national de services à la personne spécialisé dans l'aide à domicile pour les personnes âgées.

LA COMPÉTENCE D'UN PROFESSIONNEL, L'ESPRIT D'UNE FAMILLE

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence pour nos clients que pour nos propres grands-parents.

POURQUOI CHOISIR PETITS-FILS?

- Nous vous garantissons d'avoir toujours la même auxiliaire de vie.
- · Vous aurez un conseiller dédié pour un suivi personnalisé.
- Nos prestations sont flexibles et évoluent en fonction de vos besoins.



Contactez votre conseiller Petits-fils :

04 84 47 01 45

8, cours des Minimes 13100 Aix-en-Provence aix-en-provence@petits-fils.com

www.petits-fils.com

Nos services d'aide à domicile

disponibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

AIDE MÉNAGÈRE



- Ménage
- Repassage
- Lessives

ACCOMPAGNEMENTS



- Accompagnements aux courses
- Promenades
- Sorties culturelles

AIDE AUX REPAS



- Courses
 Préparation des repas
 Aide à la prise des repas

AIDE À L'AUTONOMIE



- · Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette
- Gardes de nuit

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE



- Gestion du courrier
- Classement des documents
- Démarches administratives



NOS AUXILIAIRES DE VIE

Toutes nos auxiliaires sont des professionnelles diplômées. Au cours de leur formation elles ont acquis les compétences suivantes :

- Entretien du linge et du logement
- Alimentation : nutrition, régimes, préparation des repas
- Déplacements d'une personne à mobilité réduite
- Gestes de la toilette
- Utilisation de matériel spécialisé : lève-personne, lit rehausseur
- Maladies : Alzheimer, Parkinson, etc.

QUAND FAIRE APPEL À NOUS?

- Besoin d'une aide pour les tâches ménagères
- Diminution de la mobilité
- Retour d'hospitalisation
- Présence temporaire suite à une chute
- Remplacement d'une auxiliaire de vie
- Accompagnement en vacances

FONCTIONNEMENT

- 1 · Visite d'évaluation des besoins à domicile.
- 2 Sélection et présentation de votre auxiliaire de vie.
- 3 Début des prestations d'aide à domicile.
- 4 À tout moment vous modifiez, suspendez, ou arrêtez la prestation.

DÉDUCTION D'IMPÔTS

Tous nos services sont déductibles d'impôts à 50%.

AIDES FINANCIÈRES

Nos services peuvent être financés par :

- l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- L'assurance maladie (dans certains cas)

CHÈQUE EMPLOI SERVICE

Nos prestations peuvent être payées par Chèque Emploi Service Universel (CESU)



Contactez votre conseiller Petits-fils:

04 84 47 01 45

8, cours des Minimes - 13100 Aix-en-Provence aix-en-provence petits-fils.com

www.petits-fils.com







